

# LÉVIS'informe

## Cet été, je parcours Lévis tout en respectant les consignes



3 Achat local

6 Cet été, je parcours Lévis

9 À savoir

Afin d'offrir à la population lévisienne une pratique sécuritaire d'activités de loisirs en plein air cet été, la Ville de Lévis innove en mettant sur pied une série de parcours thématiques sous le thème *Cet été, je parcours Lévis*. En s'inspirant de sa signature *Vivez le courant Lévis*, *Cet été, je parcours Lévis* mettra entre autres en valeur les attraits distinctifs et culturels de Lévis tels les 10 grands parcs urbains, le réseau des pistes cyclables ainsi que le fleuve et ses affluents. Une place importante sera également accordée aux commerçants locaux.

Je remercie la population pour sa précieuse collaboration dans le respect rigoureux des consignes et des directives édictées par la Direction de la santé publique.

Depuis le tout début, la population fait preuve d'un grand sens des responsabilités. Je lance à nouveau l'appel aux Lévisiennes et Lévisiens : votre coopération est essentielle afin de respecter les conditions de la reprise progressive et normale de nos activités.

Je tiens également à souligner le dévouement de l'ensemble du personnel de notre ville affecté aux services essentiels, du personnel de la santé et de nos organismes communautaires. Tous répondent présents et continuent d'offrir les services essentiels pour les personnes les plus vulnérables. Nos équipes sur le terrain sont à pied d'œuvre pour vous soutenir quotidiennement.

Nos belles valeurs d'entraide, de mobilisation et de solidarité sont l'ADN de la Ville. Nous en avons la preuve aujourd'hui plus que jamais : la communauté lévisienne se serre les coudes en tout temps. Il ne fait aucun doute dans mon esprit qu'ensemble, nous traverserons cette épreuve avec force et résilience.



Afin d'être à l'affût en temps réel des nouvelles mesures mises de l'avant en ce temps de pandémie, je vous invite à consulter le site Internet de la Ville, la page Facebook Ville de Lévis et ma page Facebook Gilles Lehouillier.



Gilles Lehouillier  
Maire de Lévis

## Cet été, je parcours Lévis

Cet été, parcourez le grand territoire de Lévis en empruntant une dizaine de parcours qui mettent en valeur les dix secteurs de la ville. Une occasion idéale de passer du temps au grand air et de découvrir de façon amusante les différentes facettes de la ville tout en respectant les consignes de santé publique.

*Cet été, je parcours Lévis* mettra en valeur les attraits distinctifs de Lévis ainsi que ses commerçants locaux. Quelques exemples de circuits élaborés :

- Les grands parcs urbains et les parcours cyclables
- Le Village de Saint-Nicolas... un secret bien gardé
- Le Vieux-Lévis plein les yeux
- L'agrotourisme sur le Chemin de la fraîcheur

## Des circuits ludiques pour découvrir les multiples facettes de Lévis



[ SUITE page 2 ]

## Membres du conseil et leurs fonctions

Gilles Lehouillier  
Maire et président  
du comité exécutif

Mario Fortier  
Conseiller, district 1  
Saint-Étienne

Clément Genest  
Membre du comité exécutif  
Conseiller, district 2  
Saint-Nicolas

Isabelle Demers  
Conseillère, district 3  
Villieu

Réjean Lamontagne  
Conseiller, district 4  
Saint-Rédempteur

Karine Lavertu  
Conseillère, district 5  
Charny

Michel Turner  
Conseiller, district 6  
Breakyville

Guy Dumoulin  
Vice-président du comité  
exécutif  
Conseiller, district 7  
Saint-Jean

Karine Laflamme  
Conseillère, district 8  
Taniata

Brigitte Duchesneau  
Membre du comité exécutif  
Conseillère, district 9  
Saint-Romuald

Steve Dorval  
Conseiller, district 10  
Notre-Dame

Serge Côté  
Membre du comité exécutif  
Conseiller, district 11  
Saint-David

Janet Jones  
Membre du comité  
exécutif  
Conseillère, district 12  
Christ-Roi

Amélie Landry  
Conseillère, district 13  
Bienville

Fleur Paradis  
Conseillère, district 14  
Lauzon

Ann Jeffrey  
Conseillère, district 15  
Pintendre

### SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

L'information concernant le conseil municipal, les décisions du conseil et la web diffusion des séances sont disponibles à l'adresse [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca), section *La Ville*, rubrique *Conseil municipal*.

### SÉANCES DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

L'information concernant les conseils d'arrondissement ainsi que les ordres du jour des séances sont disponibles à l'adresse [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca), section *La Ville*, rubrique *Arrondissements*.

[ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca)

418 839-2002

 [villedelevis](https://twitter.com/villedelevis)

 Info-Lévis : actualités par courriel

- ▶ INFO GÉNÉRALE 418 839-2002
- ▶ INFO-URGENCE 418 835-8282
- ▶ INFO-CONSEIL 418 838-4964
- ▶ AVIS D'ÉBULLITION 418 835-4784
- ▶ INFO-LOISIRS 418 838-4001
- ▶ INFO-SOUMISSION 418 835-4907

Le *LÉVIS'informe* est publié par la Direction des communications de la Ville de Lévis en collaboration avec les autres directions. Il est distribué gratuitement dans toutes les résidences et tous les commerces de la ville.

Coordination :  
Direction des communications  
2303, chemin du Fleuve  
Lévis (Québec) G6W 5P7  
[communications@ville.levis.qc.ca](mailto:communications@ville.levis.qc.ca)

Conception et infographie :  
eFRUCTOSE  
Imprimeur :  
Les Imprimeries Transcontinental  
Dépôt légal : Bibliothèque nationale  
du Québec  
Tirage : 70 000 exemplaires

Ce papier contient 100 % de fibres post consommation, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC®, Rainforest Alliance<sup>MC</sup> et Garant des forêts intactes<sup>MC</sup>.

PCF

BIOGAZ<sup>®</sup>  
ÉNERGIE



100 %  
postconsommation



## ... Cet été, je parcours Lévis

### Des questions et des contenus supplémentaires sur le Web

Afin de rendre l'expérience plus interactive et ludique, les trajets, de durées variées, présentent de l'information historique et sont assortis de questions portant particulièrement sur l'histoire de Lévis et sur les quartiers patrimoniaux. Vous pourrez aussi consulter des compléments d'information, tels que des vidéos sur l'art public, disponibles dans le site Web de la Ville.

### Appareil-photo en main, immortalisez le plaisir!

Tout au long de l'été, la population est aussi invitée à sortir, appareil photo à la main, dans les rues de Lévis et à croquer en images nos plus beaux paysages urbains, patrimoniaux ou naturels.

Les images coups de cœur pourront être publiées sur diverses plateformes de promotion des attraits de la ville. Donnez libre cours à votre créativité et n'oubliez pas de respecter les recommandations des autorités de santé publique.

Les détails du concours ainsi que toutes les informations relatives à *Cet été, je parcours Lévis* sont disponibles dans le site [visiterLevis.com](http://visiterLevis.com). Consultez régulièrement la page dans les prochaines semaines pour rester à l'affût des nouveautés au fil du temps!



## Pandémie de la COVID-19

La situation évolue rapidement. Pour vous tenir informé en temps réel :

[ville.levis.qc.ca/covid19](http://ville.levis.qc.ca/covid19)

### Pour connaître toutes les informations concernant :

- les activités de la Ville maintenues ou annulées
- les services de la Ville ouverts ou fermés
- les dernières nouvelles municipales
- une foire aux questions

Lévis en chantier

## TRAVAUX D'ASPHALTAGE, TROTTOIRS OU BORDURES

Merci de respecter la signalisation  
Soyez prudents près des chantiers



### À QUEL MOMENT LES TRAVAUX SERONT-ILS RÉALISÉS DANS MA RUE?

LES TRAVAUX SE DÉROULENT DE MAI À NOVEMBRE.

Pour savoir plus précisément à quel moment les travaux auront lieu dans votre rue, visitez le site [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca), section *Transport et infrastructures*, rubrique *Lévis en chantier*. La carte sera mise à jour afin d'illustrer dans quelles rues les travaux auront lieu au cours des 15 prochains jours. C'est rapide et simple à consulter.



### DES QUESTIONS?

Pour toute question concernant les travaux d'asphaltage et de réparation de trottoirs et de bordures de rue qui seront entrepris dans votre arrondissement ou ailleurs sur le territoire de la ville :

[ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca)  
Section *Transport et infrastructures*, rubrique *Lévis en chantier*

418 839-2002

ON S'OCCUPE  
DE VOTRE RUE!



## Achat local : un outil de recherche facilitant pour les consommateurs

Plus que jamais, nous avons collectivement avantage à encourager les entreprises de chez nous afin de relancer et de consolider notre économie. Et à Lévis, nous avons toutes les raisons d'acheter local puisque notre territoire compte près de 1 200 commerces et services capables de répondre aux besoins des consommateurs.



Encore faut-il savoir où les trouver! À mettre dans vos favoris : une carte interactive qui recense et localise plus de 970 fiers commerçants de Lévis. Accessible sur votre ordinateur ou sur votre appareil mobile, cet outil facilitera vos recherches à coup sûr. Il vous suffit de sélectionner le type de produit ou de service que vous recherchez et de naviguer sur la carte. Vous y trouverez non seulement les coordonnées des commerces et l'itinéraire pour vous y rendre, mais aussi une foule de détails. À découvrir à [courantlevis.com/vivre/commerces](http://courantlevis.com/vivre/commerces) à compter de la mi-juin.

Consultez-la régulièrement. Les commerces non recensés, de même que des renseignements supplémentaires – commandes téléphoniques, site transactionnel, ouverture au public, commandes pour emporter, service de livraison – seront ajoutés au fil du temps.

### APPEL AUX COMMERÇANTS DE LÉVIS

Aidez les consommateurs à mieux vous connaître et encouragez-les à acheter chez vous en inscrivant vos renseignements additionnels dans notre banque de données.

Remplissez le formulaire dès maintenant : [bit.ly/form-carte-levis](http://bit.ly/form-carte-levis)

## Épauler les entreprises lévisiennes



Dans l'ensemble du Québec, la pandémie et les mesures adoptées pour éviter la propagation de la COVID-19 ont fragilisé plusieurs entreprises de tous les secteurs d'activité. Les entrepreneurs lévisiens n'y échappent pas. La Ville a donc réalisé plusieurs actions pour les aider à traverser cette

période difficile et à participer à la reprise.

#### De l'aide financière

La Ville a notamment mis en place un programme de soutien financier ayant permis d'accorder des prêts sans intérêt variant

## Webdiffusion des séances du conseil et des conférences de presse de la Ville

En raison de la pandémie, les séances du conseil de la Ville de Lévis se tiennent à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Néanmoins, sachez que vous pouvez continuer de les suivre. En effet, depuis quelques années, par souci de transparence et d'accessibilité, ces séances sont webdiffusées en temps réel à partir du site Internet et du compte YouTube de la Ville.

L'horaire des séances est disponible dans la section *La Ville*, sous la rubrique *Conseil municipal*, sur le site Web de la Ville. Si vous avez des questions à poser, vous pouvez les soumettre en ligne, sous la rubrique *Une journée dans la vie d'un citoyen*.

Vous avez manqué une séance? Consultez les archives : l'enregistrement des séances est disponible dès le lendemain de leur tenue.

### Conférences de presse

Depuis le début de la pandémie, vous pouvez aussi visionner en direct les conférences de presse données par la Ville sur YouTube et sur Facebook. Toutes sont aussi archivées dans la section *COVID-19* du site Internet de la Ville.

### Où suivre l'activité de l'administration municipale en temps de COVID-19?

Sur le site de la Ville : [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca)

Sur YouTube : [youtube.com/villedelevis](https://www.youtube.com/villedelevis)

Sur Facebook : [facebook.com/villedelevis](https://www.facebook.com/villedelevis)



de 5 000 \$ à 20 000 \$ aux entreprises du territoire. Administré par Développement économique Lévis, ce programme est offert en complément aux programmes offerts par les gouvernements provincial et fédéral. L'objectif : permettre aux entreprises admissibles de renflouer leur fonds de roulement pour assumer leurs obligations financières.

#### Connaître les besoins

Afin de s'assurer de bien répondre aux besoins réels des entrepreneurs lévisiens, Développement économique Lévis et la Chambre de commerce de Lévis ont réalisé des consultations auprès des 4500 entreprises du territoire. Les

données recueillies ont permis de produire un plan de rétablissement adapté à la situation.

Les données ainsi recueillies ont permis à la Ville de proposer un plan de relance visant les secteurs industriel, commercial, touristique et résidentiel, de même que la main-d'œuvre et l'emploi pour aider les citoyennes et citoyens à retrouver du travail et soutenir les employeurs qui ont des besoins de main-d'œuvre. La Ville prévoit également soutenir la construction résidentielle, commerciale et industrielle, qui représente un bon tremplin pour la relance.



## Cap sur l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine a résolument la cote auprès des Lévisiennes et des Lévisiens depuis quelques années. C'est pourquoi, le 14 mai, la Ville annonçait l'ouverture de cinq jardins communautaires sur son territoire. Certes, le contexte exige que des règles sanitaires strictes soient adoptées. Mais les adeptes pourront s'adonner à leur activité. Une nouvelle qui, avouons-le, apporte une belle bouffée d'air frais!

### Un terreau fertile pour le plaisir

Depuis le 18 mai, les agriculteurs urbains peuvent donc bichonner leurs plants dans l'un de ces nouveaux jardins :

- Jardin de la Sittelle, sous la responsabilité du Service d'entraide de Saint-Étienne-de-Lauzon;
- Jardin de Lauzon, sous la responsabilité du Filon, dans le secteur Lévis;

- Jardin du parc de l'Anse-Tibbits, également sous la responsabilité du Filon, dans le secteur Lévis;
- Jardin du parc des Fleurs, sous la responsabilité du Service d'entraide de Pintendre;
- Jardin les Radicelles, sous la responsabilité du Service d'entraide Saint-Jean-Chrysostome.

### Un projet qui fait des petits

Ce n'est qu'un début! En effet, la Politique de développement social et communautaire de la Ville prévoit l'ouverture de trois nouveaux jardins en 2021-2022. L'objectif? Soutenir le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine. À surveiller au cours des prochains printemps, l'ouverture des jardins suivants :

- Jardin du parc de la Rivière, secteur Charny, en 2021;
- Jardin du parc Lavoisier, secteur Saint-Romuald, en 2022;
- Jardin du parc Guy-Dionne, secteur Lévis, en 2022.

Vous souhaitez obtenir de l'information au sujet des autres jardins communautaires privés à Lévis? Communiquez avec le Service 211.

### Rendre accessible la ferme Chapais

Dans le contexte particulier de la pandémie, la Ville a déposé une demande au gouvernement fédéral afin d'utiliser le magnifique site de la ferme Chapais pour que de petits lots y soient aménagés pour la réalisation de jardins communautaires.

Le projet a de quoi en faire rêver plus d'un! Situé en plein cœur de la zone urbaine, le site de la ferme Chapais couvre une superficie de 40 hectares, soit près de la moitié de celle des Plaines d'Abraham!

Ce lieu naturel enchanteur est parmi les sites d'intérêt les plus exceptionnels à Lévis, avec sa vue incroyable sur le fleuve. Il s'agit d'un endroit à vocation agricole hors pair pour y aménager le plus gros et le plus beau jardin communautaire en milieu urbain au Québec.

Le jardinage communautaire en temps de pandémie : la sécurité d'abord.

En collaboration avec les organismes responsables, la Ville a mis en place toutes les mesures nécessaires à la protection de tous :

- Désinfection des mains à l'arrivée et à la sortie du jardin.
- Présence d'un surveillant en tout temps, dans chacun des jardins communautaires, afin d'assurer le respect des règles de santé publique.
- Un seul utilisateur à la fois par lot autorisé à jardiner.
- Limite du nombre de jardiniers présents en même temps dans le jardin.
- Port obligatoire des gants.
- Aucun prêt d'équipement sur place; les jardiniers doivent apporter leurs propres outils.
- L'accès aux installations sanitaires est suspendu.
- Aucun accès ne sera permis en dehors des heures d'ouverture.

Si ces règles ne sont pas respectées, la Ville sera contrainte de fermer l'accès aux jardins à tout moment. Elle compte donc sur la collaboration des utilisateurs.

## Lévis soutient financièrement ses organismes communautaires

Les organismes communautaires participent concrètement à la vitalité économique, sociale, sportive et culturelle lévisienne. Plusieurs d'entre eux sont durement frappés actuellement. C'est pourquoi, en mai dernier, la Ville annonçait l'adoption de mesures musclées afin de soutenir les quelque 245 organismes communautaires du territoire, reconnaissant par le fait même leur caractère incontournable.

### Des actions rapides

« Le milieu communautaire est la force vive de notre milieu et la contribution des organismes est très précieuse pour soutenir l'élan de solidarité de notre communauté », a déclaré le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier.

Dès le début de la pandémie, la Ville a mis en place le Groupe d'action et de soutien des organismes communautaires sur les services essentiels, afin qu'il intervienne sur des volets prioritaires pour la communauté notamment en ce qui a trait à l'aide alimentaire, à l'hébergement, au soutien psychologique et à l'accès aux rendez-vous médicaux importants. La Ville a été l'une des premières municipalités à créer un fonds de prévoyance de 500 000 \$ pour soutenir les organismes offrant des services essentiels. De

cette somme, 100 000 \$ ont été remis à Moisson Québec afin d'assurer la sécurité alimentaire des foyers plus vulnérables.

### Deux mesures concrètes

Au début du mois de mai, la Ville a confirmé que tous les organismes reconnus recevraient automatiquement le plein montant de l'aide financière qui leur est consentie annuellement. Un investissement de 2,8 M\$ qui sécurise leur budget de fonctionnement.

Elle a également créé le programme Solidarité communautaire Lévis, qui prévoit une aide additionnelle pour les organismes dont les activités de rétablissement sont menacées par la pandémie. Il s'agit d'un complément aux mesures financières déjà mises de l'avant par les gouvernements provincial et fédéral.

### Du personnel mobilisé

Soulignons enfin que plusieurs membres du personnel de la Ville se sont volontairement mobilisés auprès d'organismes, avec l'appui des cols bleus de la Ville et de leurs représentants syndicaux. Le maire a tenu à les remercier ainsi que tous les bénévoles des organismes voués à l'aide directe à la population. « La mobilisation, l'entraide et la solidarité font partie de l'ADN de la Ville de Lévis, a-t-il déclaré. Nous traverserons cette épreuve avec force et résilience. »



## La Ville de Lévis adapte son transport en commun

La Société de transport de Lévis (STL) continue d'être active. Pour assurer la sécurité de sa clientèle, elle a instauré plusieurs mesures pour freiner la contagion de la COVID-19.

Voici un aperçu des nouvelles pratiques :

- Les véhicules sont régulièrement désinfectés par pulvérisation électrostatique;
- Des distributeurs de produits désinfectants sont disponibles à bord des autobus;
- Chaque passager doit maintenir une distance sécuritaire avec les autres et attendre que tous les passagers qui descendent de l'autobus soient sortis avant de monter à bord.

Vous pouvez donc continuer de vous déplacer en transport en commun de façon sécuritaire. Certaines modifications ont toutefois été apportées aux horaires. Pour vérifier l'horaire de votre parcours, rendez-vous à [stlevis.ca](http://stlevis.ca).

# L'ÉTÉBUS À LÉVIS

Bus à 2 \$

Gratuit 12 ans et -

HORAIRE  
[STLEVIS.CA/ETEBUS](http://STLEVIS.CA/ETEBUS)

Ville de Lévis | VIVEZ le courant LÉVIS

Société de transport de Lévis

### Étébus et Adobus

La Ville de Lévis et la Société de transport de Lévis ont devancé la mise en place de la tarification spéciale estivale, l'Étébus à Lévis. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, les enfants de 12 ans et moins peuvent monter gratuitement à bord des autobus de la STL, tandis que la tarification pour les adultes est réduite à 2 \$, au lieu de 3,50 \$.

Pour les adolescents, le laissez-passer Adobus coûtera 70,80 \$ pour les mois de juillet et août, un rabais de 50 % sur le tarif habituel.

### Navette Paquet

La Navette Paquet ne sera pas active tant et aussi longtemps que les rassemblements ne seront pas permis. Toutefois, l'Étébus permet l'accès au Quai Paquet selon la tarification applicable pour la Navette Paquet au cours des dernières années, soit 2 \$ par passage (gratuit pour les 12 ans et moins).

### Accès transport Lévis

La Ville de Lévis a mis en œuvre son programme de tarification sociale du transport en commun, rendant ainsi disponibles 58000 passages gratuits ou à faible coût par l'entremise des 25 organismes partenaires. L'organisme Convergence action bénévole est responsable de l'administration de cette initiative. Information : [stlevis.ca](http://stlevis.ca).

Propulsée par le Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF), l'initiative *Voisins solidaires* vise à renforcer l'entraide et l'esprit de communauté à Lévis. L'idée? Encourager au quotidien les petits services rendus entre voisins.

### N'oubliez pas!

Vos initiatives doivent être sécuritaires, n'impliquer aucun rassemblement et respecter les mesures sanitaires et de distanciation sociale.

### Quelques exemples inspirants

- Décorer l'extérieur de votre logement de manière ludique et colorée;
- Faire une chorale avec vos voisins et votre famille, chacun sur son balcon;
- Organiser un rallye où chaque voisin affiche une énigme à sa fenêtre;
- Inscrire à la craie de messages positifs dictés par des enfants;
- S'occuper de l'épicerie et des courses d'un voisin qui ne peut sortir;
- Créer un groupe de voisins sur les réseaux sociaux pour échanger et partager.

## À Lévis, le courant passe entre voisins!

Embarquez dans le mouvement et soyez un voisin solidaire.

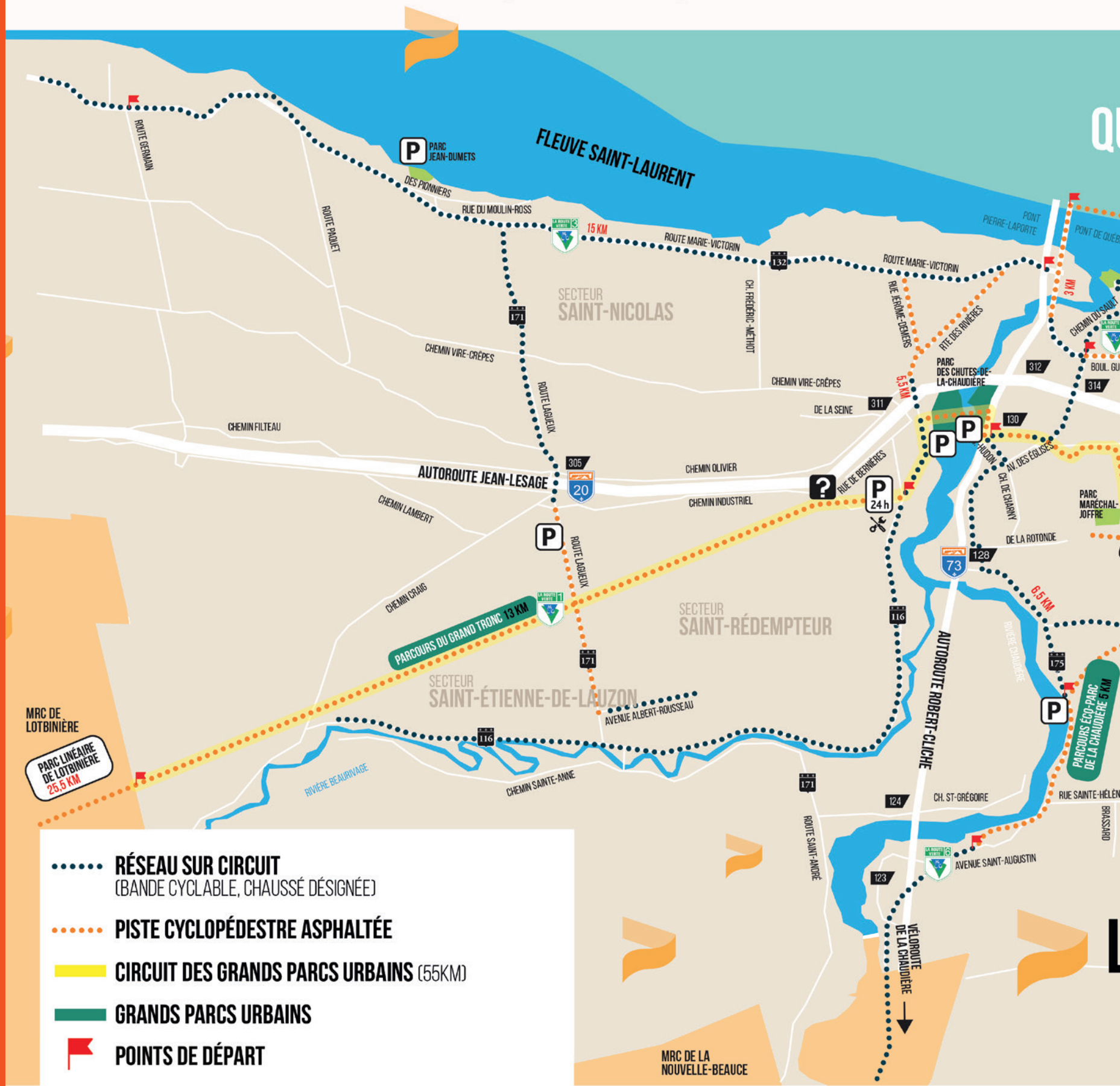
Une foule de petits gestes peuvent faire la différence.





# Cet été, je parcours Lévis

## Circuit des grands parcs urbains



Lévis est sillonnée par un parcours cyclable de 55 kilomètres reliant les grands parcs urbains, un trajet qui vous en mettra plein la vue, avec de splendides panoramas. Partez à la découverte de sept des dix grands parcs de la ville qui vous permettront de profiter à la fois de la nature et des plaisirs urbains. Pour en apprendre davantage sur ces magnifiques lieux en vous rendant à [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca), sous *Sports et loisirs*, puis *Installations sportives et de loisirs*.

vis

QUÉBEC

LÉVIS



**L'ÉTÉBUS À LÉVIS**  
 À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2020

**VIVEZ**  
 le courant  
**LÉVIS**



## Symposium Village en Arts

Mesures de distanciation physique obligent, c'est dans une formule 100 % numérique que le *Symposium Village en Arts* se déroulera cette année. Dès le 3 juillet prochain, l'Espace culturel du Quartier de Saint-Nicolas ouvrira sa galerie virtuelle pour présenter les œuvres d'une cinquantaine d'artistes et d'une dizaine de jeunes talents de la relève. Les milliers d'amatrices et amateurs d'art habitués à l'événement auront donc l'occasion d'admirer, cette année encore, le travail de la communauté artistique lévisienne. À ne pas manquer, à [espaceculturelduquartier.com](http://espaceculturelduquartier.com).

## Annulation de plusieurs événements

Dans la foulée des mesures entreprises à l'échelle de la province pour limiter la propagation de la COVID-19, la majorité des événements d'envergure prévus jusqu'au 31 août prochain ont malheureusement dû être annulés. C'est donc avec beaucoup de déception que la Ville et ses partenaires ne pourront organiser de célébrations pour la fête nationale du Québec et la fête du Canada. Il en va de la sécurité et de la santé de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Pour obtenir l'information la plus à jour concernant les activités reportées ou annulées et sur les services modifiés, vous pouvez, en tout temps, consulter la page COVID-19 sur le site Internet de la Ville, à [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca).



## La programmation estivale du Lieu historique du chantier A.C. Davie sera offerte en ligne!

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas encore si le centre d'interprétation du Lieu historique du chantier A.C. Davie sera ouvert au public. Qu'à cela ne tienne! Les familles et passionnés du monde maritime pourront embarquer virtuellement dans l'histoire maritime de Lévis.

C'est l'invitation que vous lance le Lieu historique du chantier A.C. Davie, qui lancera son tout nouveau site Web le 18 juin. Vous pourrez profiter de sa programmation originale, qui se déroulera exclusivement de façon numérique cet été, et rester à l'affût des dernières nouvelles. Ne manquez pas la nouvelle exposition virtuelle *Longue vue sur Lévis*. À voir à [acdavie.com](http://acdavie.com).

## La culture en mode virtuel cet été

Depuis plusieurs années, la Ville offre trois séries de spectacles estivaux dans les parcs, soit le *Théâtre ambulant*, les *Mercredis Courant d'Airs* et les *Matinées classiques*. Cette année, pour joindre tous les publics fidèles à ces rendez-vous tout en respectant les mesures de santé publique, la Ville de Lévis opte pour une diffusion sur des scènes virtuelles. Les spectacles seront

donc présentés sur le Web pour une durée limitée chaque semaine.

Restez à l'affût! Les détails de la programmation et les horaires de diffusion seront divulgués à la fin du mois de juin dans la section *Culture*, du site Internet de la Ville de Lévis, à [ville.levis.qc.ca/culture/a-votre-agenda](http://ville.levis.qc.ca/culture/a-votre-agenda). Suivez aussi la page Facebook du Service des arts et de la culture.

## Rallye Vivez Lévis

À partir d'un cahier de participation disponible en ligne, il sera possible de participer à un rallye en utilisant votre téléphone portable. Vous serez invités à découvrir les attraits lévisiens et à fréquenter les entreprises locales.

Des prix de participation seront offerts. Surveillez le site Web [visiterlevis.com](http://visiterlevis.com) pour connaître les détails et les modalités du rallye.



## Profitez des terrains de tennis avec une nouvelle formule!

Les terrains de tennis municipaux sont opérationnels selon une formule sécuritaire dans le contexte de la COVID-19 et maintenant gérés par l'organisme Tennis Action Lévis! Réservez en ligne votre plage horaire pour y jouer une partie!

Détails relatifs aux mesures en place et aux coûts : [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca).

Abonnement et réservation en ligne : [tennisenligne.ca/tennisationlevis](http://tennisenligne.ca/tennisationlevis)

## À Lévis, il est permis d'arroser votre pelouse pendant l'été selon l'horaire suivant :

Arrosage	Numéros civiques	Jours permis	Heures permises
Manuel ou semi-automatique	Pairs	Date paire (sauf le samedi)	De 20 h à 23 h
	Impairs	Date impaire (sauf le samedi)	
Automatique	Pairs	Mardi, jeudi et samedi	De 23 h à 3 h
	Impairs	Mercredi, vendredi et dimanche	

Exceptionnellement, si vous avez semé, posé une nouvelle pelouse ou planté de nouveaux arbres ou arbustes, vous pouvez arroser en dehors des jours indiqués dans le tableau pour une période de 15 jours consécutifs. Toutefois, les heures permises demeurent les mêmes. Quelques conseils pour maximiser les effets de votre arrosage

- Préférez un arrosage peu fréquent, mais de longue durée, soit de trois à quatre heures. Les arrosages quotidiens sont nuisibles, car ils favorisent l'apparition de maladies et appauvrissent le sol.
- Il est inutile d'arroser lors des périodes de sécheresse puisque le gazon entre en dormance. La pelouse peut survivre à six semaines de sécheresse sans en souffrir.

## Arrosage des pelouses : des pratiques à adopter pour mieux utiliser l'eau



## Écocentres : des mesures spéciales liées à la pandémie

Depuis la fin du mois d'avril, les écocentres de Lévis sont rouverts. Comme partout ailleurs, des mesures sont mises en place pour assurer votre sécurité et celle du personnel, soit :

- En tout temps, il faudra maintenir une distance de 2 m avec les autres;
- Une seule personne par quai est admise à la fois;
- Chacun et chacune doivent décharger les matières de façon autonome;
- Aucune pelle ni aucun balai ne sont fournis.

Il est possible que ces mesures occasionnent des délais supplémentaires lors du déchargement. Elles doivent néanmoins être rigoureusement respectées. La patience et la courtoisie sont donc de mise!

### Pour limiter les inconvénients, vous pouvez :

- Vous rendre en semaine plutôt que la fin de semaine;
- Cumuler un certain nombre de matières avant de vous déplacer et les regrouper par catégories dans votre véhicule;
- Vérifier en ligne quelles matières sont acceptées et quelle est la tarification applicable pour chacune.



- Assurez-vous d'avoir en main votre preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes de l'année en cours, compte d'électricité ou de câblodistribution, bail ou permis de construction);
- Le maximum de matières pouvant être déchargées par visite est de 6 m<sup>3</sup>;
- Les bennes basculantes ne sont pas permises. Les matières doivent être déchargées à l'aide d'une pelle ou à la main dans les conteneurs appropriés.

### Horaire d'été des écocentres et coordonnées

Normalement, pendant la saison estivale et jusqu'à la mi-novembre, les écocentres demeurent ouverts lors des jours fériés. Une exception : le jour de la fête nationale, le 24 juin. Compte tenu du fait que la situation relative à la pandémie évolue de jour en jour, cet horaire pourrait changer. Avant de vous déplacer, prenez un instant pour vérifier les heures d'ouverture, à [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca).



## Collecte des encombrants



Encore plus de matières acceptées en ligne!

[ville.levis.qc.ca/encombrants](http://ville.levis.qc.ca/encombrants)

## Mieux trier nos déchets pendant la pandémie

En période de crise sanitaire, la collecte des matières résiduelles demeure un service essentiel. En effet, votre bac à déchets ainsi que vos bacs bleu et brun ont été vidés selon l'horaire habituel depuis le début du confinement. Donnez un coup de main aux travailleurs qui assurent la collecte et aux employés du centre de tri et du site de compostage en plaçant les bonnes matières dans les bacs appropriés. Ils doivent aussi gérer la crise dans leur établissement.

Pour diminuer les risques de contamination, faciliter la manipulation et permettre de gagner du temps :

- Compostez vos résidus alimentaires, si vous ne le faites pas déjà.
- Recyclez en respectant le mieux possible les consignes de la Ville :
  - Déposez dans le bac bleu les matières pêle-mêle. N'ensachez pas vos matières recyclables avant de les mettre dans le bac;
  - Videz et rincez les contenants;
  - Retirez les dépliant publicitaires du sac de plastique.
- Évitez de mettre les matières suivantes au recyclage :
  - Tous les types de sacs de plastique, pellicules de plastique et styromousse;

- Vêtements;
- Gros morceaux de plastique ou de métal (traîneaux, chaises de patio, jouets, pièces d'auto, éviers, robinets, etc.);
- Petits appareils électroménagers;
- Bois;
- Boyaux d'arrosage, cordes à linge et tout autre objet de forme allongée;
- Pots de peinture.

Gardez chez vous les matières qui ne vont dans aucun bac si les points de dépôt de ces matières ne sont pas disponibles (vêtements et menus articles pour le réemploi, piles, peinture, appareils électroniques, etc.).

## COVID-19



**Masques, gants et mouchoirs : toujours à la poubelle!**

## Dès le 25 juin, vous aurez de nouveau accès à trois bibliothèques, soit

- bibliothèque Pierre-Georges-Roy, secteur Lévis;
- bibliothèque Francine-McKenzie, secteur Saint-Jean-Chrysostome;
- bibliothèque Anne-Marie-Filteau, secteur Saint-Nicolas.

Le prêt de documents réservés sans contact y sera accessible.

Horaire, dates d'ouverture des chutes à livres, abonnement en ligne : [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca).

Les autres bibliothèques demeurent fermées pour l'instant.

## Ouverture de la Fontaine du Quai Paquet

Très attendue par la population, la Fontaine du Quai Paquet ouvrira le 19 juin prochain. Elle sera en fonction de 7 h à 23 h. La Ville demande la collaboration de la population pour le respect des mesures de santé publique émises par le gouvernement. Une surveillance accrue sera alors assurée par la Ville.



**Vous ne savez pas dans quel bac jeter une matière?**  
**Consultez le *Guide du tri*, à [ville.levis.qc.ca/guidedutri](http://ville.levis.qc.ca/guidedutri)**  
**418 839-2002**



## Reprise de la collecte hebdomadaire des déchets pour la période estivale

Avec l'été qui commence vient la reprise de la collecte des ordures chaque semaine jusqu'à la fin août. Continuez d'utiliser le bac bleu pour les matières recyclables et le bac brun pour les matières compostables, ce dernier étant également ramassé chaque semaine.

### IMPORTANT

Les rognures de gazon ne doivent pas être déposées dans le bac à déchets. Elles sont tellement chargées en eau qu'elles nuisent au fonctionnement de l'incinérateur. Laissez-les au sol pour nourrir la pelouse. Les composter est aussi une bonne solution qui permet de les transformer en matière utile.



### Matières résiduelles et saison des déménagements : quelques rappels

Vous déménagez? Si vous souhaitez disposer de beaucoup de boîtes ou de boîtes de très grande dimension, rendez-vous à un point de dépôt de matières recyclables. Adresses disponibles à [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca), rubrique Éco-centres et lieux de dépôt.

*Ne déménagez pas vos bacs bleu et brun! Ces bacs numérotés appartiennent à la Ville et sont liés à l'adresse. Laissez-les sur place pour le prochain occupant. Pour en obtenir un à votre nouvelle résidence, téléphonez au Centre de service à la clientèle, au 418 839-2002.*



### APRÈS LE BARBECUE, ON MET LES RESTES AU COMPOST À TOUT COUP!



VOSRESTES.COM | 418 839-2002



### Dans quel bac?

Les boyaux d'arrosage usés vont dans le **bac à déchets**. Lorsque placés dans le bac bleu, ils nuisent aux opérations de recyclage.



Plus de 800 matières au [ville.levis.qc.ca/guidedutri](http://ville.levis.qc.ca/guidedutri)



### COUPEZ VOTRE PELOUSE LAISSEZ LE GAZON AU SOL

POUR DES CONSEILS : [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca)



## Des services municipaux... sur le bout des doigts!

Saviez-vous que vous pouvez réaliser plusieurs opérations en ligne pour vous acquitter de vos responsabilités à l'égard de la Ville, notamment pour payer certains frais, poursuivre vos projets et profiter de services offerts sur le territoire? En voici un aperçu.

### Catalogue des bibliothèques

Le Service des bibliothèques et des lettres de Lévis vous donne accès à des livres numériques. Sur la plateforme [prenumerique.ca](http://prenumerique.ca), vous pourrez choisir parmi plus de 4 400 romans, documentaires, livres jeunesse et bandes dessinées accessibles en format PDF ou ePub, et lisibles sur différents appareils de lecture : liseuse, tablette, ordinateur ou téléphone intelligent.

### Compte de taxes en ligne

Vous pouvez consulter votre compte de taxes, planifier vos paiements et même demander à ne plus recevoir votre compte de taxes en version papier. Rendez-vous sur le site Web de la Ville de Lévis, sous Taxes, permis et règlements.

**Note :** Pour permettre aux foyers lévisiens de mieux faire face à leurs obligations pendant la pandémie, les intérêts sur les retards de paiement de taxes ne sont pas comptabilisés pour la période allant jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

### Permis de construction et de rénovation

Pour certains travaux, vous pouvez demander et recevoir un permis de façon électronique et en acquitter les frais. Consultez le site Web de la Ville, sous *Permis de construction et de rénovation* pour connaître les travaux admissibles et transmettre une demande.



**Demandez votre permis en ligne**

[ville.levis.qc.ca/permis](http://ville.levis.qc.ca/permis)

### Évaluation des propriétés

Ce service gratuit vous offre des informations de base sur le rôle d'évaluation et la taxation des propriétés.

### Info-Lévis - Avis par courriel

Recevez un avertissement par courriel dès que de nouveaux contenus reliés aux sujets que vous sélectionnez sont ajoutés au site de la Ville de Lévis. Une bonne façon de rester à l'affût des nouvelles concernant la pandémie de COVID-19, notamment.



**Info-Lévis**

SOYEZ INFORMÉ SUR CE QUI VOUS INTÉRESSE

Abonnement courriels et textos

[ville.levis.qc.ca/info-levis](http://ville.levis.qc.ca/info-levis)

Lévis

### Payer une contravention

Vous avez reçu un constat d'infraction relatif au Code de la sécurité routière ou à toute autre infraction relevant de la Cour municipale de Lévis? Vous pouvez le payer en ligne de façon totalement sécuritaire. Pour ce faire, rendez-vous à la rubrique Cour municipale du site Web de la Ville.

### Rapport d'événement à la police

Vous avez perdu un objet ou avez été victime d'un vol, d'une tentative de fraude ou d'une introduction par effraction? Vous pourriez le signaler à la police en remplissant un rapport d'événement. Pour savoir dans quelles situations ce service s'applique, rendez-vous sous Sécurité, sur le site Web de la Ville de Lévis.

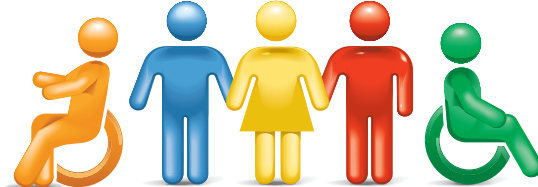
### Service d'alerte automatisé

La Ville s'est dotée d'un Service d'alerte automatisé (SAA) qui vous achemine rapidement des messages vocaux ou des textos en vous avisant des mesures à prendre lors de situations d'urgence. Pour en bénéficier, inscrivez-vous dans la section *Sécurité civile et mesures d'urgence*.

Pour information détaillée  
[ville.levis.qc.ca/accueil/services-en-ligne](http://ville.levis.qc.ca/accueil/services-en-ligne)

## Assurez-vous de la meilleure INTERVENTION possible en cas d'URGENCE...

Secours adapté constitue un fichier électronique identifiant les personnes nécessitant une assistance particulière au moment d'une situation d'urgence (incendie, sinistre naturel, etc.).



P R O G R A M M E

SECOURS ADAPTÉ

Volontaire

Gratuit

Confidentiel

